

# Règlement spécifique – Autorisation parentale

(Applicable aux pilotes et membres d'équipage mineurs dans le cadre de la Corta'Blue Race)

## 1. Champ d'application

Ce règlement s'applique à tout participant âgé de moins de 18 ans prenant part à la Corta'Blue Race.

## 2. Autorisation parentale obligatoire

Un mineur ne peut participer qu'avec une autorisation écrite d'un représentant légal, sur le formulaire officiel, datée, signée et accompagnée d'une pièce d'identité du représentant légal.

## 3. Contenu de l'autorisation

Doit préciser : identité complète du mineur et du représentant légal, confirmation de lecture du règlement, accord de participation en connaissance des risques, engagement à assumer toute responsabilité.

## 4. Remise du document

À fournir à l'inscription ou au plus tard au contrôle technique. Sans ce document, la participation est refusée.

## 5. Présence d'un adulte référent

Le mineur doit être accompagné par un adulte référent présent pendant toute l'épreuve.

## 6. Validité

Valable uniquement pour l'édition en cours. Nouveau formulaire requis pour chaque édition.

**Nom du mineur :**

**Prénom du mineur :**

**Date de naissance :**

**Adresse :**

**Nom du représentant légal :**

**Prénom du représentant légal :**

**Adresse du représentant légal :**

**Téléphone :**

**E-mail :**

**Lien avec le mineur :**

**Date et Signature du représentant légal :**